

OCTOBRE 2017

AVIS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT SUR LE PROJET DE TERRITOIRE 2018-2025

CONSTRUIRE UNE NOUVELLE

GOVERNANCE AVEC

LES HABITANTS ET LES ACTEURS

DU TERRITOIRE



Conseil
de Développement
Partager Échanger Proposer

PRÉAMBULE

Dès 2014 le conseil communautaire a exprimé sa volonté d'associer les habitant.e.s, les acteur.rice.s socio-économiques et les membres du Conseil De Développement aux grandes étapes de la construction de la communauté d'Agglomération.

La mise en place de l'intercommunalité élargie à 38 communes redéfinit le projet de territoire, la place de la parole des habitant.e.s et leur capacité d'intervention dans la réalisation de ce nouveau territoire. Un ensemble de temps forts va avoir lieu où les membres du Conseil de Développement sont invités à participer pour recueillir cette expression.

Pour accompagner cette réflexion, le Grand Angoulême a saisi en juillet 2017 le Conseil de Développement pour que celui-ci puisse faire des propositions sur le volet citoyenneté ainsi que sur la nécessité de l'évaluation des politiques publiques du projet de territoire.

Cette nouvelle saisine s'inscrit dans la continuité des travaux du conseil de développement notamment :

- de 2014 « pour une démocratie renouvelée : aux actes citoyens ! »

- de 2016 sur l'élaboration d'une charte de la participation citoyenne

Cette charte de la participation citoyenne a été votée à l'unanimité par les élus communautaires en 2016 et en 2017 à la suite de la création de la nouvelle Agglomération.

De façon exceptionnelle et au vu des délais très courts, remise de l'avis début novembre à la communauté d'Agglomération, cet avis du Conseil de développement a été présenté au Comité d'Animation le 17 octobre et ne pourra être présenté en plénière qu'en décembre soit postérieurement à sa remise aux élus communautaires

MÉTHODE

Cette saisine de GrandAngoulême a permis une très forte mobilisation et un réel intérêt des nouveaux membres du Conseil De Développement autour de ce projet de territoire.

Toutefois, les délais très courts de saisine, deux mois, n'ont pas permis au groupe de travailler sur les grands enjeux du projet de territoire hormis sur celui de penser autrement la gouvernance de ce projet en inventant une nouvelle façon de travailler ensemble !

Imaginer une nouvelle gouvernance communautaire qui associe largement tous les habitant.e.s et les acteur.rice.s du territoire au processus de décision dans un espace de démocratie indirecte est un véritable enjeu de ce projet de territoire !

Le groupe a identifié 3 axes principaux :

CITOYENNETÉ ET TERRITOIRE(S)

Comment réinventer dans la nouvelle Agglomération des méthodes de travail qui associent réellement les habitant.e.s, quel que soit leur lieu d'habitation, à la co-construction des politiques publiques ? Comment développer le sentiment d'appartenance à l'Agglomération en s'appuyant notamment sur la diversité des territoires et en associant le maximum de citoyen.ne.s ? Comment lier proximité et gouvernance intercommunale ?

NOUVEAUX ENJEUX, USAGES ET MODES DE VIE

Quelle place pour les coopérations et la société du partage ? Comment accompagner la transition numérique ? Comment penser en termes d'équité et non seulement d'égalité pour les habitant.e.s et les territoires en adaptant les services intercommunaux ? Quelle place pour la communauté d'Agglomération : co-animateur du territoire ?

ÉVALUATION DU PROJET DE TERRITOIRE

Comment penser ensemble l'évaluation des politiques publiques en s'appuyant sur la confiance et la transparence ?

Autour de ces 3 grands axes, nous avons proposé des objectifs illustrés de quelques exemples concrets.

CONSTRUIRE UNE NOUVELLE GOUVERNANCE AVEC

Avis du Conseil de Développement suite à la saisine de la C

LE NUMÉRIQUE

QUELQUES EXEMPLES

- ✓ Un accès internet adapté sur tout le territoire
- ✓ La prise en compte des impacts du numérique sur les services intercommunaux....
- ✓ Construire « l'Agglo du futur »

LES COOPÉRATIONS ET LE PARTAGE

QUELQUES EXEMPLES

- ✓ Respecter la diversité des communes et valoriser diversité et complémentarité
- ✓ Développer des lieux collaboratifs contribution du CDD 2016 : coopératives d'initiatives citoyennes et associatives

L'ÉQUITÉ POUR LES HABITANTS ET LES TERRITOIRES EN ADAPTANT LES SERVICES INTERCOMMUNAUX

QUELQUES EXEMPLES

- ✓ Des compétences « flexibles » à la carte, à adapter aux besoins du territoire
- ✓ La mise en place de services publics itinérants

L'ANIMATION TERRITORIALE PARTAGÉE

QUELQUES EXEMPLES

- ✓ GA animateur du territoire avec les autres collectivités
- ✓ S'appuyer sur le tissu et les compétences des associations sur le territoire de GrandAngoulême
- ✓ Repenser les notions de centre et de périphérie, de satellites
- ✓ Mutualiser les savoir-faire
- ✓ Réinvestir l'espace public repérer les lieux de vie

NOUVEAUX ENJEUX, USAGES ET MODES DE VIE

Une nouvelle gouvernance projet de territoire

INNOVATION
EXPÉRIMENTATION
DÉMOCRATIE

CITOYENNE
TERRITOIRE

METTRE EN ŒUVRE LA CHARTE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE,

votée en 2017 pour réinventer la relation élus, techniciens, habitants dans la mise en œuvre des politiques publiques et leur co-construction.

QUELQUES EXEMPLES

- ✓ Concertation s'appuyant sur la convivialité, l'interactivité, de nouvelles méthodes, un langage accessible à tous
- ✓ Savoir travailler sur les désaccords

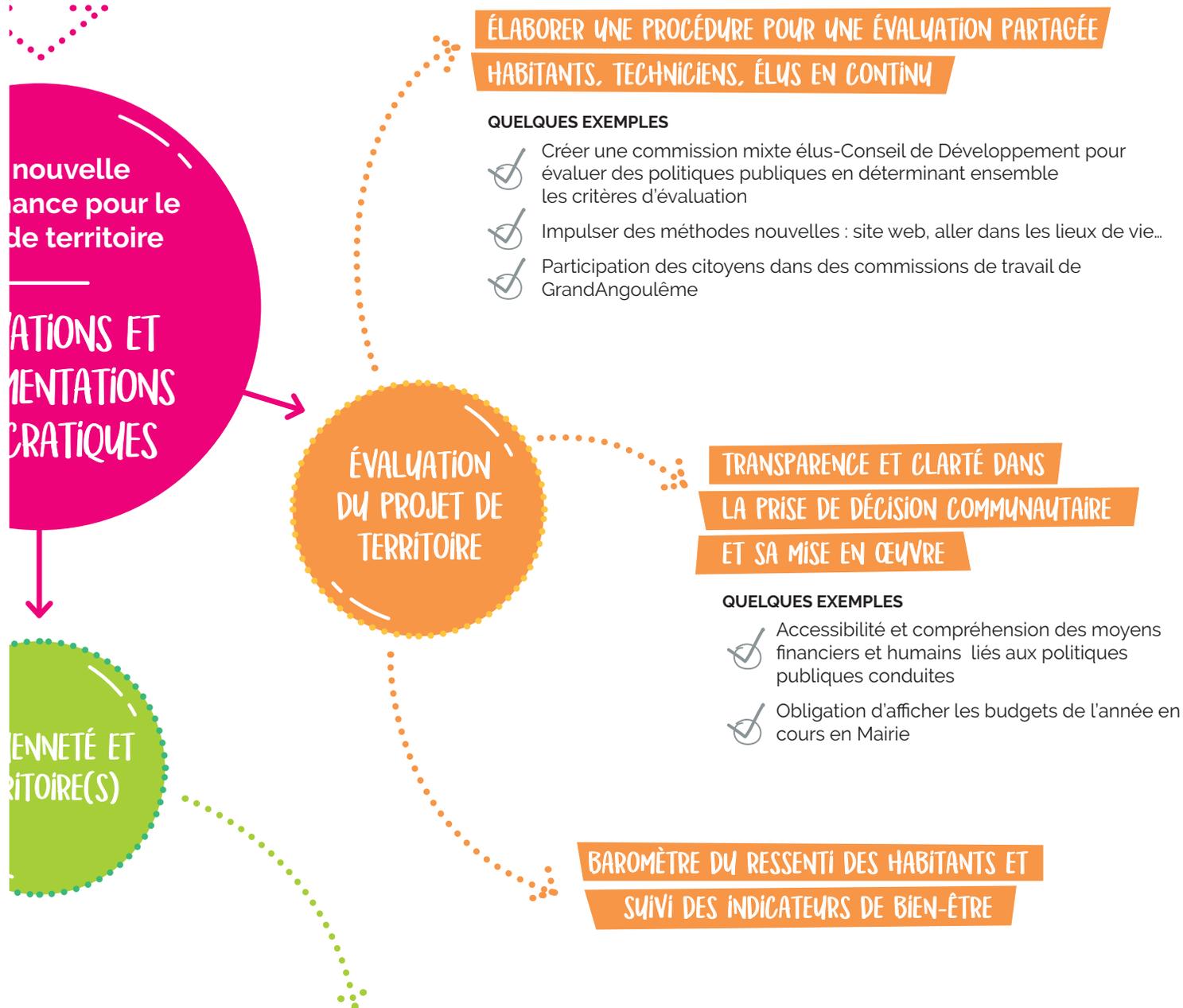
RÉINVENTER L'INFORMATION VERS LES CITOYENS, HABITANTS

QUELQUES EXEMPLES

- ✓ Plus d'informations sur le GrandAngoulême : actualité, aller dans les lieux de vie, développer l'information via le numérique
- ✓ Informations plus pédagogiques « donner envie »

AVEC LES HABITANTS ET LES ACTEURS DU TERRITOIRE

de la Communauté d'Agglomération sur le projet de territoire



DÉVELOPPER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE À L'AGGLOMÉRATION,

en s'appuyant notamment sur la diversité des territoires.

QUELQUES EXEMPLES

- ✓ S'appuyer sur des collectifs d'habitants ou d'acteurs en proximité
- ✓ Aller davantage dans les territoires : faire rayonner GrandAngoulême sur tout le territoire ; conseil, bureau, commissions « nomades »
- ✓ Valoriser les initiatives des communes, des habitants, des acteurs, parcours thématiques inter-communes
- ✓ Rencontre sportive intercommunale autour de sports collectifs (foot animé par l'équipe féminine de Soyaux, hand par l'ACH, rugby par le SA XV...)
- ✓ Lancer un appel à projet communautaire sur le thème de l'appartenance au territoire

CONCLUSION

UNE CONCLUSION EN FORME D'OUVERTURE !

Cet avis du Conseil de Développement invite surtout à poursuivre ensemble, élu.e.s, technicien.ne.s, habitant.e.s et acteur.rice.s, les réflexions et les actions concrètes à mettre en œuvre pour imaginer une gouvernance partagée, une nouvelle démocratie communautaire !

ANNEXE N°1 – LISTE DES MEMBRES DU GROUPE – PROJET

NOM	PRÉNOM	ORGANISME
BANCAUD	Thierry	GE16 emploi
DEJONGHE	Amandine	Citoyenne
EPINOUX	Michel	CFDT
FERRARI	Gilles	Assise Territoriale-Commune de Mornac
FREGY	Jean-Louis	Citoyen
GERVAIS	Gérald	Caisse d'Allocations Familiales
GOUTHERON	Carole	Citoyenne
HAIMOUD	Mohamed	Citoyen
HERAULT	Sylvie	Citoyenne
LANGLOIS	Romain	Citoyen - rapporteur
LAROCHE	Danielle	Citoyenne
RIPPE	Aurélie	Citoyenne
SEPTE	Camille	CS des Alliers
THUILLIER	Jean - Daniel	Citoyen
TRINIOL	Audrey	Citoyenne
VIDEAU	Evelyne	Citoyenne - Animatrice



Angoulême, le 27 juillet 2017

Cabinet du Président
Réf. : JFD/IM/SG DAC201700226

Mesdames et Monsieur les
Co-présidents du Conseil de Développement
Communauté d'Agglomération
de GrandAngoulême

Objet : Saisine du CDD sur le projet de territoire de GA

Mesdames, Monsieur les co-Président(e)s,

Les membres du Conseil de Développement ont été associés aux grandes étapes de la construction de la Communauté d'Agglomération ces dernières années. J'ai en effet souhaité, avec les élus communautaires, consulter très largement dès 2014 les habitants et les acteurs de notre bassin de vie pour co-construire le projet de territoire 2015-2025.

L'impact de la loi NOTRe sur notre organisation intercommunale a eu pour conséquence d'ouvrir l'échelle territoriale de la Communauté d'Agglomération à 22 nouvelles communes regroupant 140 000 habitants dans des territoires ruraux et urbains.

Le forum citoyen, organisé par les 4 établissements publics de coopération intercommunale en novembre 2016, a montré l'intérêt de nos concitoyens pour les projets à conduire par la nouvelle Agglomération et le fort besoin de dialogue, d'informations et d'échanges entre les élus, les acteurs et les habitants. Ce besoin a été entendu et s'est concrétisé dans le vote d'une charte de la participation citoyenne en février 2017.

Les élus communautaires et moi-même souhaitons poursuivre ce mouvement en vous associant au nouveau projet de territoire qui devra être validé par le Conseil Communautaire en décembre prochain.

Les membres du Conseil de Développement seront invités à l'ensemble des temps forts mis en place par l'Agglomération pour recueillir l'avis et les propositions des habitants via des forums de proximité dans le territoire.

Mais je souhaiterais tout particulièrement que le Conseil de Développement puisse faire des propositions sur le volet citoyenneté du projet ainsi que sur la nécessité de l'évaluation des politiques publiques mises en place.

Je conçois ce projet de territoire comme un outil accessible et compréhensible par tous et toutes et qui devra permettre un effet de mobilisation et de coopération collective en faveur de l'intérêt général. Maud FOURRIER et moi-même restons à votre écoute,

Je vous prie de croire, Mesdames, Monsieur les co-Président(e)s, l'expression de mes cordiales salutations.

Le Président,

Jean-François DAURE



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

25, Bd Besson Bey – 16023 ANGOULEME CEDEX
Tél. 05 45 93 08 28 – Fax. 05 45 38 57 87
conseildedeveloppement@grandangouleme.fr
www.codevgrandangouleme.fr

Conception Agence Maia : maia-creation.com · © Images iStock.